

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Politique :** *La passion du sport*

Délibération n° : 449

**Commission :** Sports - Jeunesse - Vie étudiante

Dossier : 181136

**Direction en charge :** Sports Jeunesse et Vie associative

**Objet :** Parc des sports de Méons - Terrain de bi-cross - Convention de travaux entre la Ville de Saint-Etienne et Réseau de Transport d'Electricité (R.T.E) - Approbation.

**Président :** M. Gaël PERDRIAU, Maire

**Date de convocation du conseil :** 16/11/2018

**Compte rendu affiché le :** 27/11/2018

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance :** 59

**Présents :**

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME (Présent à partir de la question n°9 du projet de l'ordre du jour.), Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALON, M. Jean-Noël CORNUT, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente jusqu'à la question n°42 du projet de l'ordre du jour.), M. Olivier LONGEON, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, M. Florent PIGEON (Présent jusqu'à la question n°73 du projet de l'ordre du jour.), Mme Stéphanie MOREAU, Mme Nadia SEMACHE, M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Michel BEAL, Mme Geneviève ALBOUY, M. Georges ZIEGLER (Présent jusqu'à la question n°44 du projet de l'ordre du jour.)

**Absents-Excusés :**

Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT (pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE) Mme Marie-Dominique FAURE (pouvoir à Mme Raymonde ALLIROT) Mme Catherine ZADRA (pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME, Pouvoir jusqu'à la question n°14 du projet de l'ordre du jour.) Mme Caroline MONTAGNIER (pouvoir à Mme Pascale LACOUR, Pouvoir jusqu'à la question n°42 du projet de l'ordre du jour.) M. André FRIEDENBERG (pouvoir à Mme Nadia SEMACHE) M. Serge HORVATH (pouvoir à M. Gabriel DE PEYRECAVE)

**Absents :**

M. Lionel SAUGUES

**Politique :** *La passion du sport*

Délibération n° : 449

**Commission :** Sports - Jeunesse - Vie étudiante

Dossier : 181136

**Direction en charge :** Sports Jeunesse et Vie associative

**Objet :** Parc des sports de Méons - Terrain de bi-cross - Convention de travaux entre la Ville de Saint-Etienne et Réseau de Transport d'Electricité (R.T.E) - Approbation.

□ **Rappel et Références :**

Lors de la création de la ligne électrique à haute tension sur le site de Méons, une servitude d'implantation de support et de surplomb a été instituée, grevant le terrain de bi-cross appartenant à la Ville de Saint-Etienne.

La société anonyme R.T.E (Réseau de Transport d'Electricité), créée par le décret n° 2005-1069 du 30 août 2005, est le gestionnaire du Réseau Public de Transport (R.P.T).

□ **Motivation et Opportunité :**

En vue de renforcer l'intégration de ses infrastructures dans l'environnement et la sécurité des biens et des personnes, R.T.E réalisera les travaux de sécurité sur le terrain de bi-cross de Méons.

□ **Contenu :**

La présente convention a pour objet de préciser la nature des travaux et leurs modalités de financement. La société R.T.E réalisera la mise en place d'une clôture isolante entre le pylône 80/105 de la ligne à deux circuits 225 kw Echalas Soleil / Givors Soleil 2 et la clôture existante (grillage) du stade de bi-cross, afin de sécuriser le site.

R.T.E prendra en charge l'intégralité des coûts des études et travaux et en assurera l'entretien.

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

Ville de Saint-Etienne

□ **Point Financier :**

○ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

○ Coût total annuel fonctionnement TTC :

dont personnel mis en oeuvre :

○ Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
<b>Investissement</b>						
<b>Fonctionnement</b>						
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est proposé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir :

- approuver les termes de la convention à intervenir avec la société Réseau de Transport d'Electricité,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, adjoint ayant reçu délégation, à signer cette convention dont un exemplaire restera joint au présent dossier à titre de document contractuel.

<b>Décision :</b> Proposition adoptée	<b>Imputation budgétaire</b>
<b>Résultat du vote :</b> 58 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	
	<b>Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjointe déléguée</b>
	<b>Brigitte MASSON</b>